

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



87/09

Allocution du  
très honorable Joe Clark,  
secrétaire d'Etat aux  
Affaires extérieures,  
devant les milieux d'affaires  
canadien et indien  
au cours du déjeuner  
de la "Journée du Canada",  
New Delhi

Le 9 février 1987

OTTAWA

Le 13 février 1987

C'est un plaisir pour moi d'être en compagnie de tant de représentants distingués des milieux d'affaires indiens pour la Journée du Canada organisée dans le cadre de cet important salon. Comme certains d'entre vous s'en souviendront peut-être, ma dernière visite à New Delhi remonte à moins de 14 mois et ce court intervalle donne une idée de l'importance que le Canada attache à ses relations avec l'Inde.

Nos deux pays ont la même attitude sur des points importants. Samedi dernier, j'ai évoqué l'esprit commun de concertation et de diplomatie active qui caractérise la politique extérieure du Canada et celle de l'Inde. Il y a également des parallèles économiques, qui ne se limitent pas aux similarités physiques - des ressources naturelles considérables, un accès direct aux marchés mondiaux, un vaste territoire à couvrir et une infrastructure complexe à mettre en place. Il est reconnu aujourd'hui que les économies, qui tiraient autrefois leur force des mégaprojets et de l'exploitation des ressources, dépendront de plus en plus désormais de la technologie, des compétences et de l'imagination. Et l'on a compris, dans les deux pays, que l'avenir économique dépend de la vitalité et du dynamisme de nos milieux d'affaires.

Cette année, l'importante participation du Canada, en tant que partenaire, au salon de l'ingénierie et la présence d'un si grand nombre de compagnies canadiennes à la pointe de l'innovation et de la technologie sont des preuves convaincantes de l'intérêt réel que les entreprises et les industries canadiennes portent à l'Inde. Cette présence est également conforme à la volonté du Canada de resserrer et de diversifier les liens entre nos deux économies.

Après son arrivée au pouvoir en 1984, l'actuel gouvernement canadien a entrepris de revoir ses relations économiques et commerciales avec un certain nombre de pays de la région Asie-Pacifique, dont l'Inde. La conclusion s'est imposée d'elle-même: il fallait resserrer nos liens avec les pays de cette région. Bien que le Canada et l'Inde ont déjà une longue tradition de coopération et d'amitié, l'ampleur de nos échanges économiques ne rend pas justice au fait que nous nous situons l'un et l'autre parmi les dix plus importantes économies industrielles au monde.

Vous disposez d'une base industrielle de plus en plus diversifiée, vous possédez une technologie de classe internationale dans certains domaines, votre classe moyenne est en plein essor, et vous renforcez chaque jour votre autosuffisance en produits alimentaires et en matériaux. En outre, grâce aux politiques de modernisation et de libéralisation économique du Premier ministre Gandhi, de nouvelles possibilités s'offrent aux entreprises et aux entrepreneurs.

Pour notre part, notre politique est celle d'un pays de plus en plus orienté vers la région Asie-Pacifique. Nos exportations outre-Pacifique dépassent déjà celles destinées à l'Europe. Certains pays d'Asie sont en voie de compter parmi nos plus importants partenaires économiques, et nous voulons nous assurer que l'Inde est de ce nombre. En Asie, l'Inde est déjà le quatrième marché d'exportation pour les produits canadiens et occuperait probablement une meilleure position si l'on incluait les services. Nos échanges commerciaux se chiffrent maintenant à plus de 500 millions de dollars. Nous aimerions qu'ils franchissent le cap du milliard avant 1990. Si les négociations commerciales multilatérales lancées récemment donnent les résultats souhaités, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Inde, voire avec l'ensemble de la région Asie-Pacifique, s'en trouveront considérablement facilités. C'est pourquoi, lors de mes entretiens avec mes collègues indiens, j'ai insisté sur la nécessité d'une collaboration entre nos deux pays au cours de la nouvelle série de négociations, afin que celles-ci débouchent à la fois sur une plus grande libéralisation du commerce mondial et sur un renforcement du système commercial multilatéral qui est si essentiel pour la vigueur de l'économie internationale.

L'examen de nos relations économiques et commerciales avec l'Inde a révélé que nous avons sans aucun doute à notre actif d'importantes réalisations. Les entreprises canadiennes possèdent des compétences particulières dans la planification, la conception et l'exécution de projets d'immobilisation à grande échelle. On leur doit déjà de grands projets hydro-électriques dans le Nord et le Sud de l'Inde, un gazoduc et une mine de fer. Nos capacités technologiques et notre compétitivité nous ont permis d'obtenir d'importants contrats dans les domaines de l'informatisation du réseau de chemin de fer, de l'avionique et des systèmes à énergie solaire. Nous avons déjà pu constater les résultats très positifs de la coopération qui a été établie entre votre Confederation of Engineering Industry et l'Association des manufacturiers canadiens, ainsi qu'entre le Conseil des gens d'affaires Canada-Inde et la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie de l'Inde.

Par conséquent, la question pour notre gouvernement était de savoir comment tirer le meilleur parti de cette situation favorable. Au Canada, nous sommes d'avis qu'au bout du compte, c'est l'engagement des entreprises et de l'industrie qui sera décisif pour le succès de notre coopération économique. Le gouvernement donnera son appui par tous les moyens possibles en favorisant un dialogue cohérent de gouvernement à gouvernement, des contacts

étroits et suivis entre les représentants de l'industrie et l'instauration d'un climat propice aux échanges commerciaux. C'est précisément ce que nous faisons ici.

Au cours de ma dernière visite, il avait été convenu que des consultations ministérielles entre l'Inde et le Canada auraient lieu chaque année et qu'elles comprendraient des discussions sur toute une gamme de questions bilatérales de nature économique et commerciale. La première série de consultations s'est tenue la semaine dernière et a été extrêmement positive. Parmi les sujets abordés figuraient un certain nombre de propositions détaillées faites par des compagnies canadiennes et visant de grands projets, et j'ai été très encouragé par la réponse que nous avons reçue de nos interlocuteurs indiens.

Une autre mesure adoptée par les deux gouvernements a été le renouvellement de l'Accord Canada-Inde relatif aux services aériens, qui permettra à nos deux transporteurs nationaux d'accroître leurs liaisons aériennes directes. Celles-ci permettent non seulement aux touristes de voyager plus facilement, mais facilitent également les contacts d'affaires. Elles permettent en outre de maintenir les liens entre les familles et les ressortissants. La communauté indo-canadienne, qui est en plein essor au Canada, est un lien important entre nos pays. Elle apporte une importante contribution à notre vie politique, économique, scolaire et artistique, et il en résulte un Canada beaucoup plus fort.

Un autre document qui sera profitable à nos milieux d'affaires respectifs est la convention fiscale Canada-Inde, qui est déjà en vigueur au Canada et qui le sera en Inde à la fin de mars. Il contribuera largement à intensifier le commerce et les investissements bilatéraux, ainsi que l'apport de capitaux et de technologie.

Ce matin, le ministre de l'Industrie, M. Rao, et moi-même avons signé un Protocole d'accord sur la collaboration industrielle et technologique qui vise à faciliter l'association d'entreprises canadiennes et indiennes au service du développement économique.

Maintenant que nous avons cet accord, nous devons recenser rapidement les secteurs de collaboration prioritaires. Nous espérons qu'il amènera une augmentation des accords de licence en vertu desquels des sociétés indiennes fabriqueront ici des produits conçus au Canada. Il est certainement possible, à mon avis, d'accroître les transferts de technologie, d'intensifier la collaboration technique et de multiplier les coentreprises.

La Confederation of Engineering Industry et l'Association des manufacturiers canadiens ont signé hier un accord complémentaire en vue de former un Comité conjoint de collaboration industrielle dont le but sera de faciliter les échanges entre les entreprises d'ingénierie de l'Inde et du Canada. Ses membres représenteront les industries de premier plan des deux pays. Je tiens à féliciter la CEI et l'AMC pour cette importante contribution à l'essor de l'industrie dans les deux pays. Je puis vous assurer que le Comité recevra la coopération et l'appui entiers du gouvernement du Canada.

Il va de soi que l'un des attraits de la coopération pour les entreprises canadiennes est l'accès à votre vaste marché intérieur. Mais il y a également des attraits pour les entreprises indiennes, notamment la possibilité de "se brancher sur la technologie canadienne" - pour reprendre le slogan que nous avons choisi pour ce salon - ainsi que d'accroître leurs exportations vers le Canada.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, le Canada possède une technologie de pointe dans des domaines qui constituent des priorités essentielles pour le gouvernement de l'Inde, à savoir la production, la transmission et la distribution de l'énergie, tant hydro-électrique que thermique; l'extraction et la transformation du charbon et des métaux; la production de pétrole et de gaz; les instruments et l'informatisation dans le domaine des télécommunications. Mais les échanges de technologie ne seraient pas à sens unique. Comme je l'ai déjà mentionné, je sais que, pour votre part, vous avez à offrir une technologie de classe internationale en matière de télédétection et dans d'autres domaines rattachés à l'espace, ainsi que dans d'autres sphères d'activités.

Un autre attrait de la coopération est la possibilité de créer de nouveaux marchés dans des pays tiers grâce aux technologies et aux compétences de nos secteurs industriels respectifs dans le domaine de la gestion.

Je suis convaincu que nos dirigeants d'entreprises et nos industriels sont tout aussi désireux que nous d'approfondir et de diversifier nos liens économiques. En fait, cette volonté se reflète déjà dans le nombre de négociations commerciales qui se déroulent actuellement. Un certain nombre de celles-ci viennent d'ailleurs d'aboutir, et je vous invite à vous joindre à moi immédiatement après le déjeuner pour assister à la signature d'ententes entre des entreprises indiennes et canadiennes:

- JK Synthetics et SNC/FW Ltd signeront un accord sur le transfert de systèmes et de techniques de gestion sophistiqués destinés à des projets dans les secteurs de la chimie, de la pétrochimie, des engrais et des hydrocarbures, en Inde et dans des pays tiers partout dans le monde.

- Le groupe Desein-Indure et le groupe SNC ratifieront un accord de collaboration pour la promotion des services professionnels d'ingénierie par l'intermédiaire d'une société appelée Desein-SNC Private Ltd. SNC fournira la technologie voulue à la nouvelle coentreprise, qui se spécialisera dans diverses disciplines, notamment la gestion de projets et les systèmes informatisés nécessaires aux projets. La nouvelle société offrira ses services aussi bien à l'Inde qu'à d'autres pays.

- La Indian Aluminum Company et le groupe Cambrian Engineering, membre du groupe Agra Industries Ltd, lancent une coentreprise afin de fournir une technologie de pointe, de l'équipement et des services techniques de transformation dans quatre domaines: le raffinage et la désodorisation de l'huile végétale, le conditionnement des aliments, le contrôle de la pollution et les énergies nouvelles et non conventionnelles, notamment la fabrication de pompes d'irrigation à énergie solaire.

Pour bien montrer que nous sommes déterminés à fonder nos nouvelles relations sur un véritable échange bilatéral en matière de commerce et de technologie, je voudrais également mentionner un accord qui prévoit le transfert de technologie indienne au Canada. Il s'agit en l'occurrence de votre Commission du pétrole et du gaz naturel (CPGN), qui a mis au point une technologie très particulière pour l'exploration pétrolière. La CPGN a conclu un accord sur le transfert à une entreprise canadienne, la George and Nicks Machine Works, de la technologie relative à un inclinomètre photographique. La société canadienne a fabriqué une version améliorée du système à partir de la technologie mise au point par la CPGN. Cet accord ouvre à cette technologie indienne l'accès, par le Canada, à l'ensemble du marché nord-américain.

Pour rester dans les bonnes nouvelles, je suis heureux de pouvoir vous dire qu'aujourd'hui, le ministre indien de l'Énergie, l'honorable Vasnat Sathe, et moi-même avons conclu un accord pour entamer des négociations sur la mise en valeur de la mine de charbon de Raj Mahal, sous les auspices d'un groupe de spécialistes canadiens et indiens.

Nous reconnaissons le rôle fondamental que le financement joue dans des projets d'une telle importance; c'est pourquoi le gouvernement canadien a présenté des propositions intéressantes et concurrentielles de financement à long terme pour permettre la réalisation de ces initiatives par des sociétés canadiennes.

En outre, au cours de ma dernière visite à New Delhi, nos deux gouvernements ont signé un protocole visant à établir une ligne de crédit concessionnel de près de 200 millions de dollars canadiens pour permettre l'achat de biens et de services canadiens dans le secteur du pétrole et du gaz. Je suis heureux de confirmer que cette facilité de financement est maintenant en place et entièrement opérationnelle.

À l'heure actuelle, nos deux gouvernements ont, je crois, mis en place les instruments nécessaires pour soutenir le secteur du commerce: des consultations régulières au plus haut niveau gouvernemental, une convention fiscale, un accord sur les services aériens, un protocole d'accord sur la collaboration industrielle et d'intéressantes conditions de financement. Les entretiens que j'ai eus ici même avec des gens d'affaires indiens et canadiens m'ont convaincu que ces instruments seront pleinement utilisés dans les jours qui viennent.

Pour terminer, permettez-moi de faire une remarque à l'intention des Canadiens qui ne sont pas ici.

Le Canada a besoin d'un plus grand nombre d'entrepreneurs à l'étranger. Notre géographie a son prix sur le plan intellectuel, dans la mesure où de trop nombreux gens d'affaires pensent qu'aller aux États-Unis, c'est aller à l'étranger. Nos échanges avec les États-Unis sont les plus importants au monde, et nous voulons qu'ils continuent de croître. Mais les marchés et les débouchés américains sont très semblables aux nôtres. Le véritable défi pour les entrepreneurs canadiens, c'est de percer des marchés, des coutumes et des sociétés qui sont très différents de ce que nous connaissons. Nombre des Canadiens qui sont ici présents font preuve depuis des années de cet esprit d'entreprise et ont permis au Canada d'affirmer véritablement sa position concurrentielle à l'échelle internationale. Ils peuvent témoigner des frustrations et des récompenses que cela signifie; mais ils savent surtout que dans une économie comme la nôtre, fondée sur l'esprit d'entreprise et l'imagination, ces qualités, indispensables à l'échelle nationale, sont une nécessité absolue pour sortir des limites de ce qui nous est familier.

Il nous faut remettre en question certains stéréotypes. Le Canadien moyen - y compris l'homme d'affaires canadien moyen - connaît l'Inde davantage à travers Mère Thérèse et le Punjab que par le demi-milliard de dollars d'échanges commerciaux enregistrés l'an dernier entre nos deux pays, et la gamme littéralement illimitée des possibilités de coopération économique, depuis les textiles jusqu'aux télécommunications. On connaît le Taj Mahal, le passé romantique de l'Inde, mais on ne sait rien de l'avenir prometteur réservé à votre pays.

De même, il existe en Inde un mythe déconcertant voulant que le Canada commence et se termine aux chutes du Niagara. Nous sommes une puissance industrielle; des leaders mondiaux dans les domaines de la technologie, des transports et de l'imagination appliquée; et nous sommes des amis de l'Inde, formés dans les mêmes traditions démocratiques; des partenaires actifs au sein du Commonwealth et des Nations Unies, ainsi que dans des activités allant des cliniques optométriques à Agra aux projets énergétiques de Kerola, ou encore dans des entreprises commerciales à Toronto et Calcutta, Vancouver et Bombay. Nous collaborons au projet de Jaipur et à la recherche spatiale. Et ce n'est qu'un commencement.

J'espère avoir exprimé clairement la détermination ferme et enthousiaste du gouvernement du Canada à établir des relations économiques dynamiques et diversifiées avec l'Inde, fondées sur les compétences et les capacités de nos deux nations. Vous trouverez le gouvernement, les gens d'affaires et les industriels canadiens prêts à coopérer avec enthousiasme. Je vous remercie.